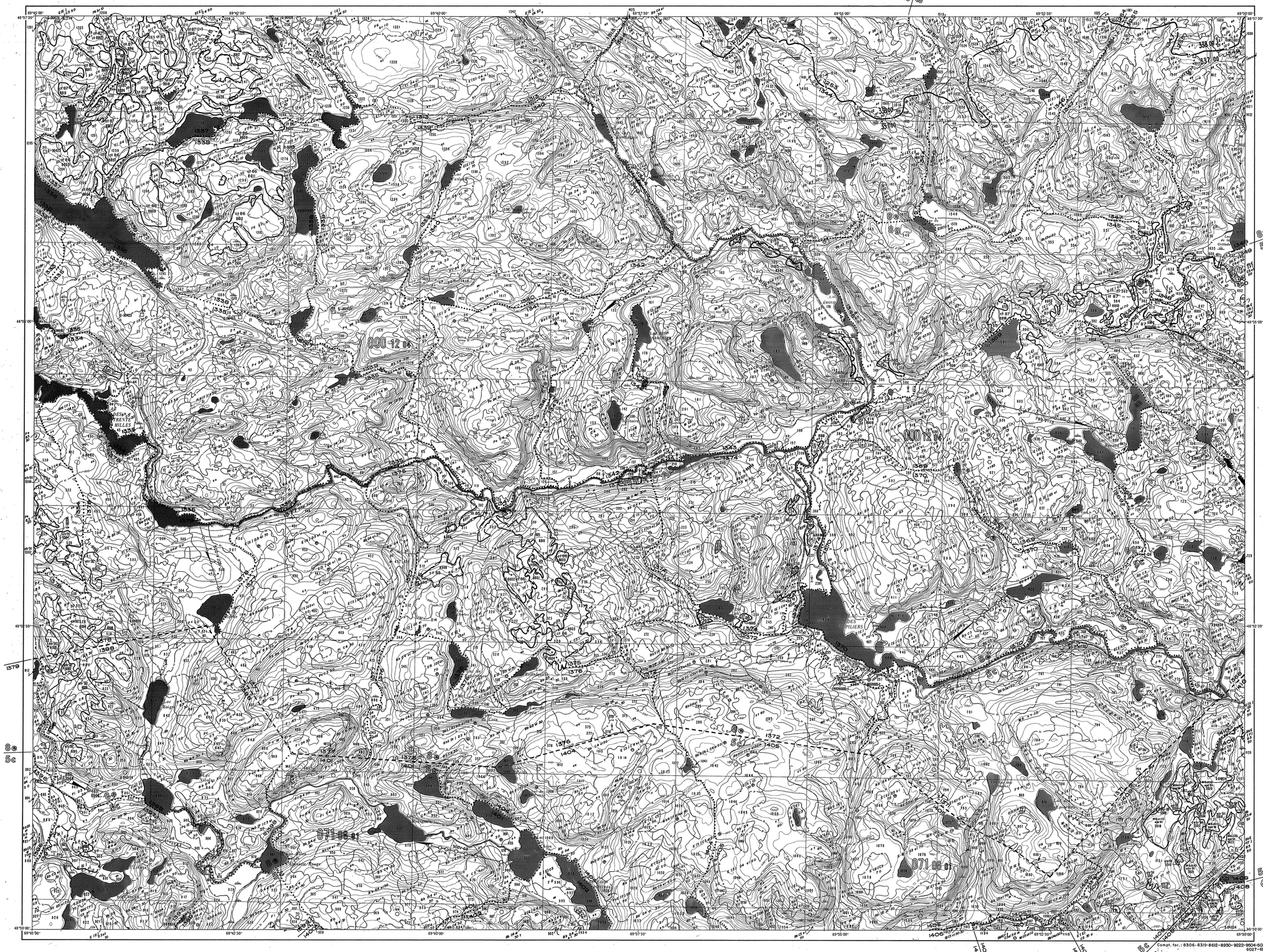

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOU
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORETS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FOR.
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire: pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, étang
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, élevee
Ancrage, bouée d'hydrophone
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cn
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cps
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe de jardinage ..... cj
Sylvicoupe partielle (dégagé au à plat) ..... bcp
Coupe de sauvetage ..... cs
Plantation en régénération ..... pr
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... es
Exploitée commerciale ..... ec
Récoltée dans les friches boisées (abattis-brûlis) ..... ecf

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et ont origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— à pin rouge ..... R (PR)
— à pin gris ..... R (PG)
— à thuya (cèdre) ..... R (T)
— à mélèze ..... R (L)
— à peuplier ..... R (P)
— à pruche ..... R (PR)
Pessière ..... (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (E)
— à thuya (cèdre) ..... S (C)
— à mélèze ..... S (L)
— à pruche ..... S (PR)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— à pin rouge ..... S (PR)
— à pin gris ..... S (PG)
— à sapin et/ou épinette ..... S (S)
— (plantation d'épinette blanche) ..... S pb
— (plantation d'épinette noire) ..... S pe
— (plantation d'épinette rouge) ..... S pr
Sapinière ..... (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (S)
— à thuya (cèdre) ..... S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— à mélèze ..... S (L)
— à pin rouge ..... S (PR)
— à pin gris ..... S (PG)
— à pruche ..... S (PR)
— à sapin (plantation de sapin baumier) ..... S sb
Pinède à pin blanc ..... PB
— avec pin rouge ..... PB(PR)
— à pin rouge (résineux occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... PR
— avec thuya (cèdre) ..... PR (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— avec mélèze ..... PR (L)
— avec pin blanc ..... PR (PB)
— avec pruche ..... PR (PR)
— avec sapin (plantation) ..... PR (S)
Pinède à pin rouge ..... (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... PR (PR)
— avec thuya (cèdre) ..... PR (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— avec mélèze ..... PR (L)
— avec pin blanc ..... PR (PB)
— avec pruche ..... PR (PR)
— avec sapin et/ou épinette blanche ..... PR (S)
Pinède à pin gris ..... (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... PG PG
— avec thuya (cèdre) ..... PG (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (E)
— avec mélèze ..... PG (L)
— avec pin blanc ..... PG (PB)
— avec pruche ..... PG (PR)
— avec sapin et/ou épinette blanche ..... PG (S)
— (plantation) ..... PG p
Pruchaie ..... (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (PR)
— à thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— à mélèze ..... Pr (L)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (PB)
— à pin rouge ..... Pr (PR)
— à pin gris ..... Pr (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— à peuplier ..... Pr (P)
Mélèzin ..... (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Me Me
— à thuya (cèdre) ..... Me (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Me (E)
— à pin blanc ..... Me (PB)
— à pin rouge ..... Me (PR)
— à pin gris ..... Me (PG)
— à pruche ..... Me (PR)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... Me (S)
— à peuplier ..... Me (P)
— (plantation de mélèze japonais) ..... Me j
— (plantation de mélèze laricin) ..... Me l

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes ..... F (T)
— avec pin gris ..... F (T-PG)
— avec pin blanc ..... F (T-PB)
— avec pin rouge ..... F (T-PR)
— avec résineux ..... F (T-R)
— avec sapin ..... F (T-S)
— avec épinette noire ou rouge ..... F (T-E)
Bétulaie à bouleau blanc ..... BB (T)
— avec épinette noire ou rouge ..... BB (T-E)
— avec pin gris ..... BB (T-PG)
— avec pin blanc ..... BB (T-PB)
— avec pin rouge ..... BB (T-PR)
— avec résineux ..... BB (T-R)
Bétulaie à bouleau jaune avec pin blanc ..... BJ (T-PB)
— avec pin rouge ..... BJ (T-PR)
— avec résineux ..... BJ (T-R)
Peuplerai avec sapin ..... Pe (T-S)
— avec pin gris ..... Pe (T-PG)
— avec pin blanc ..... Pe (T-PB)
— avec pin rouge ..... Pe (T-PR)
— avec épinette noire ou rouge ..... Pe (T-E)
— avec résineux ..... Pe (T-R)
Cèdrière rouge résineuse ..... CR (T-R)
Cèdrière rouge ..... CR (T)
— avec pin blanc ..... CR (T-PB)
— avec pin rouge ..... CR (T-PR)
Mélangée à feuillus tolérants ..... MFR (T)
— sur station humide ..... MFR (T)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F
— d'essences intolérantes ..... F
— d'essences tolérantes ..... F
— d'essences ..... F
— (plantation) ..... F p
Bétulaie à bouleaux blancs ..... BB
— à bouleaux jaunes ..... BJ
Peuplerai ..... Pe
Cèdrière rouge ..... CR
Frênaie ..... Fr
— à bouleaux blancs ..... Fr (B)
— à bouleaux jaunes ..... Fr (J)
— à feuillus d'essences tolérantes ..... Fr (T)
— à feuillus d'essences intolérantes ..... Fr (I)
Plantation d'érable à sucre ..... E+S p
— de bouleau jaune ..... PeBJ p
— de peuplier ..... PeP p
— de peuplier hybride ..... PeH p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... ds
Dénudé et semi-dénudé humide ..... dh
Autres ..... A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... E
Ligne de transport d'énergie (emprise) L
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle par ombrage ..... co
Chablis partiel ..... cha
Épidémie légère ..... ef
Brûlis partiel ..... bra

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... cf
Brûlis ..... bra
Chablis total ..... cha
Épidémie sévère ..... ef
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (-ans)	0-40	70-30 (-ans)	30-70 (ans)
30 "	40-80	60-30 "	30-60 "
50 "	80-120	50-30 "	30-50 "
70 "	120-160	40-30 "	30-40 "
90 "	160-200	30-30 "	30-30 "
90 +	200 et plus	30-70 "	70-30 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Peuplé à dominance de feuillus, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieilleux irrégulier: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	30 à 50 %	T
Forte	50 à 70 %	F
Abrupte	70 % et plus	A
Supérieure entourée de pentes > 70 %		S

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 g3 S2+ E3
— définition
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences

F C2 d3 R7
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (20m)	1+2 (15m)	3 (10m)	4 (7m)	5 (4m)	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'INC. FOR.: ROCHE & ASS.
SIGNATURE: [illegible]
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'INC. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 91-1
Unité d'aménagement .....
Unité de sondage 3

Mode de tenure ou de gestion .....
Bloc d'aménagement .....
Concessionnaire ou autres .....
Bassin hydrographique 337 00*
Bassin primaire .....
Bassin secondaire .....
Unité de gestion privée 910
Municipalité 97 60*
Division de recensement .....
Municipalité .....
Cadastre .....
Parcelle 1404*
Région écologique 8g*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 940 LA HAUTE CÔTE-NORD

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1994
Carte forestière: Année de publication: 1995
Année de révision: 1994

Divisions territoriales en date du: 1 / 9 / 94
Déclinaison magnétique: 21° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-D-16 S.E.	22-D-13 S.O.	22-D-14 S.E.	22-D-14 S.O.
22-D-9 N.E.	22-C-12 N.O.	22-C-11 N.E.	22-C-11 N.O.
22-D-9 S.E.	22-C-12 S.O.	22-C-11 S.E.	22-C-11 S.O.
22-D-8 N.E.	22-C-5 N.O.	22-C-6 N.E.	22-C-6 N.O.

Compt. for.: 8306-8319-8612-8930-9223-9504-6035-5525 6027-6010
À jour: avril 1994

22 C/12 S.E.

FORÊT PRIVÉE

2